

## Un SCOT sur le même périmètre du Pays

Le SCoT est une démarche à mener à une échelle supra-communale, représentant un bassin de vie cohérent, notamment d'un point de vue géographique, social, culturel et économique.

Les Communautés de Communes du Pernois, de la Région de Frévent, de l'Auxilois et les Vertes Collines du Saint-Polois travaillent ensemble depuis plusieurs années dans le cadre du Pays du Ternois. C'est ainsi en toute logique que ces élus ont décidé de réaliser un SCoT à cette échelle, comme le prévoyait la Charte de développement du Pays en 2004.

Le périmètre du SCoT du Pays du Ternois (Arrêté de la Préfecture ) a été arrêté conjointement par le Préfet du Pas-de-Calais en date du 25 février et le Préfet de la Somme le 24 mars 2011. En effet, une commune de la Communauté de Communes de l'Auxilois, Vitz sur Authie, est située dans le département de la Somme.

Une grande majorité des territoires de la région Nord / Pas-de-Calais sont déjà inscrits dans une démarche de SCoT, seuls les espaces les plus ruraux du Pas-de-Calais ne sont pas encore engagés dans l'élaboration d'un tel document de planification stratégique.

Depuis la loi Grenelle II, qui a l'ambition de couvrir de SCoT l'ensemble du territoire français d'ici 2017, ces espaces ruraux doivent définir un projet d'aménagement sur le long terme, au même titre que les grandes agglomérations urbaines.

L'enjeu majeur sera donc pour le territoire ternésien de bien intégrer et mettre en avant ses caractéristiques rurales dans le SCoT. Les élus devront s'interroger et se positionner sur le devenir du Ternois, voici quelques exemples de questionnements posés par la démarche SCoT :

- Identité territoriale

&rarr; Quel positionnement du Ternois dans le contexte régional ? Quel avenir pour la campagne ternésienne ? Quelles politiques en matière de protection des espaces agricoles, de tourisme ?

- Anticipation des dynamiques sociodémographiques

&rarr; Quelle stratégie territoriale face au vieillissement de la population ? Quels moyens pour améliorer l'accès aux services et aux équipements (santé, commerces de proximité, loisirs, culture...) en milieu rural ?

- Evolution du peuplement du territoire

&rarr; Quelle évolution de la population dans 10-15 ans ? Combien de constructions/réhabilitations de logements en rapport avec cette évolution ? Quel effort de réduction de consommation du foncier agricole ? Quelle politique de gestion des déchets, de l'eau potable, de l'assainissement en rapport avec l'évolution de la population ?

- Qualité du cadre de vie des habitants

&rarr; Quelle protection des ressources et milieux naturels ? Quelle préservation des paysages et patrimoines remarquables ? Quels moyens pour préserver les continuités écologiques ? Quelle qualité urbaine et architecturale dans les villes et les villages ? Quelle mise en valeur des entrées de ville ?

- Maîtrise du développement urbain et mobilité des habitants

&rarr; Quelle organisation du territoire, quelles polarités à renforcer ? Quelle répartition de l'habitat, de l'emploi, des équipements et services ? Quels moyens pour lutter contre l'étalement urbain ? Quelle politique en matière de transports et de déplacements en milieu rural ?

- Evolution du tissu économique et de l'emploi

&rarr; Quelle stratégie locale de développement économique et artisanal ? Quelle politique d'accueil des entreprises ? Quelle localisation préférentielle des commerces ? Quels moyens pour revitaliser les centres-bourgs ?

- Mise en œuvre des grands principes du Grenelle, notamment en matière énergétique et climatique

&rarr; Quels moyens pour lutter contre la précarité énergétique des logements ? Où et comment urbaniser tout en limitant l'impact sur le climat et la consommation d'énergie ? Quelle évolution des pratiques de déplacements ? Quelle réflexion à mener autour des gares TER ?

Le  
SCoT du Pays du Ternois a été retenu à l'appel  
à projets national des SCoT ruraux, mais aussi à l'appel à manifestation  
d'intérêt sur un programme de recherche et développement sur l'élaboration  
de SCoT en milieu rural.

Dernière mise à jour : 25 août 2015